

## DÉLIBÉRATION n° **2024-026** de la séance du **09/07/2024**

### **OBJET : Rapport Social Unique 2022 - collectivités territoriales et établissements publics rattachés au comité social territorial du Centre de gestion de Loire-Atlantique**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi neuf juillet à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à la Roche-Blanche, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 13    Nombre de voix : 24

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Anthony BERTHELOT, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Philippe JOUNY, Edith MARGUIN, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Emmanuel TERRIEN, Rodolphe AMAILLAND.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :**

M. Emmanuel RIVERY avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,  
M. Pascal PRAS avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,  
Mme Lydie MAHE avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,  
Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,  
M. Jean-Michel BRARD avait donné pouvoir à M. Frédéric MILLET,  
M. Nicolas CRIAUD avait donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,  
Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN,  
M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,  
Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Anthony BERTHELOT,  
M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,  
M. Yvon LERAT avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY.

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**Mmes et MM.** Laurent TURQUOIS, Xavier BONNET, Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Alain VEY, Agnès DUHEM BOURGEOIS, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

#### **Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire et M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

#### **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :**

##### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Jacques PRAUD a été désigné secrétaire de séance.

## **Rapport Social Unique 2022**

### **- collectivités territoriales et établissements publics rattachés au comité social territorial du Centre de gestion de Loire-Atlantique**

#### **EXPOSÉ**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les organisations publiques ont l'obligation d'élaborer et de publier un rapport social unique (RSU).

Ce Rapport permet d'apprécier la situation des collectivités et des établissements publics à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items : effectifs, recrutement, formation, absentéisme, temps de travail, conditions de travail, rémunération, droits sociaux. Le RSU constitue un outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial.

Présenté au comité social territorial (CST) avant d'être soumis à l'assemblée délibérante, il a vocation à éclairer le sujet de l'emploi territorial.

Le RSU 2022 présenté en CST du 29 mars 2024 porte sur 128 collectivités soit 77 % des collectivités concernées. Il rassemble les données de 3 607 agents dont 2 469 fonctionnaires, 557 contractuels sur emplois permanents et 581 contractuels sur emplois non permanents.

Les chiffres clés sur la répartition des effectifs permanents sont les suivants :

- Catégories : 8% en A, 11% en B et 81% en C ;
- Filières : technique 47%, administrative 25%, animation 17%, sociale et médico-sociale 8,9%, culturelle 1,6%, police municipale 0,4% et sportive 0,1% ;
- Moyenne d'âge globale des agents sur emploi permanent : 46 ans (47 ans pour les agents titulaires) ;
- Taux de féminisation de 71% sur emplois permanents ;
- Augmentation des effectifs sur emploi permanent de +4,9 % entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 (essentiellement portée par les mouvements de contractuels sur emploi permanent dont les effectifs augmentent de +33,6% sur l'année).

La synthèse du RSU 2022 ainsi que le support présenté au CST du 29 mars 2024, sont joints en **annexe**.

#### **DÉLIBÉRÉ**

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-9, L5211-10, L5219-2 et suivants ;

VU le Code général de la fonction publique, notamment son article L231-1 relatif à l'élaboration du rapport social unique ;

VU le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

VU l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales ;

VU l'avis favorable du Comité social territorial en date du 29 mars 2024,

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Prend acte** de la présentation du rapport social unique 2022 des collectivités territoriales et établissements publics rattachés au comité social territorial du Centre de gestion de Loire-Atlantique.

Pour extrait conforme,  
Le président,



Philip SQUELARD